

Hydro-Québec veut redevenir un générateur d'emplois

Le président-directeur général d'Hydro-Québec, André Caillé, répond aux questions de *La Presse*

En marge du débat énergétique faisant rage aux États-Unis et de la relance des grands projets hydroélectriques par Hydro-Québec, le président-directeur général de la société d'État, André Caillé, a accepté de faire le point. L'entrevue a été réalisée par la journaliste Lisa Binsse, au début de cette semaine, au bureau de M. Caillé, au siège social d'Hydro-Québec, au centre-ville de Montréal.

NDLR : Les passages entre parenthèses sont des ajouts ou des précisions pour faciliter la compréhension.

Q LA PRESSE : La crise énergétique en Californie et la politique projetée par le président Bush ont-elles un impact au Québec ?

R M. Caillé : À Hydro-Québec, nous voulons créer de la richesse pour les Québécois, pour la génération actuelle et pour la génération future, en procédant au parachèvement du réseau électrique. Cela signifie, dans un premier temps, que d'aujourd'hui à 2005-2010, nous serons en construction, si nos projets se réalisent. Cela va donner de l'ouvrage à du monde et donner un marché à bien des entrepreneurs en construction ainsi qu'à des équipementiers. Pour les années 2010 et suivantes (quand entreraient en service Eastmain-Rupert et Gull Island, à Terre-Neuve), une partie de cette énergie servira à satisfaire nos besoins, une autre partie va être en surplus, un surplus temporaire. Nous allons bien sûr l'exporter sur les marchés hors Québec et notamment sur le marché américain. C'est donc une très bonne nouvelle que le marché juste au sud, le marché de la première puissance économique mondiale, ait besoin d'énergie et que nous soyons en situation de pouvoir en produire 20 % de plus que nous en produisons déjà, soit 30 té-



munautés locales. Par ailleurs, il y en a où nous avons le support des communautés locales et d'autres où nous ne l'avons pas encore. Par exemple, Toulnustouc (517 MW prévus pour 2005 au coût de un milliard de dollars), où nous avons l'accord de la communauté autochtone et de la MRC, donc les communautés non autochtones, et l'autorisation du ministère de l'Environnement. (Hydro-Québec attend les permis du ministère et l'autorisation environnementale du fédéral. Dès qu'elle aura ces autorisations, la construction commencera.) Dans le projet, Eastmain-Rupert, nous avons des échanges d'informations avec les communautés Cri, mais nous n'avons pas commencé à discuter. Ils ont raison de dire que ce dont nous devons discuter en tout premier lieu, et c'est ce que nous faisons, c'est discuter des obligations que nous n'avons pas encore remplies, celles du passé. Dans le cas de Terre-Neuve, nous nous voyons à la fin de l'été pour voir ce que nous faisons ou ne faisons pas. Terre-Neuve doit discuter avec les autochtones (les Innus) ce projet et d'autres projets. Gull Island est un projet au fil de l'eau. Il n'y aura pas d'inondations au Québec et aucun changement environnemental du fait de la production. Par ailleurs, ça prend une ligne de transport additionnelle. Il y aura aussi une ligne de transport construite entre Churchill Falls et Gull Island, en d'autres mots un triangle. Vous savez comment on aime ça le bouclage, nous autres... Il s'agit de deux lignes à 735 kv.

Q Quels sont les investissements envisagés globalement, pour tous ces projets ?

marqué américain. C'est donc une très bonne nouvelle que le marché juste au sud, le marché de la première puissance économique mondiale, ait besoin d'énergie et que nous soyons en situation de pouvoir en produire 20 % de plus que nous en produisons déjà, soit 30 térawattheures de plus (un térawattheure vaut un milliard de kilowattheures). Cela réduit notre risque commercial associé à la réalisation de grands projets. Et les générations futures en bénéficieront : nous savons, de tous les aménagements faits dans le passé, que plus ils sont vieux, moins ils sont coûteux. Pourquoi ? Parce que les coûts de construction augmentent dans le temps, essentiellement, et parce que l'amortissement réduit le capital utilisé dans chacun de ces ouvrages-là. Si nous commençons les projets tôt, en faisant supporter une partie des coûts par les exportations, c'est tant mieux pour les générations futures parce que l'électricité sera produite ici au Québec à un coût moindre.

Q La situation américaine va-t-elle durer longtemps ?

R M. Caillé : Plus de dix ans, je pense. Ce sont des projets qui prennent du temps à concevoir, des projets qu'il faut partager avec l'opinion publique. C'est vrai au Québec et c'est vrai aussi ailleurs. Réaliser des projets en deça d'un horizon de dix ans, c'est à peu près impossible. Même les centrales thermiques. Ce sont des projets plus faciles à construire, mais je ne pense pas que ce soit plus facile à mettre en oeuvre aux États-Unis qu'ici. Et n'oublions pas que la croissance de la demande est encore au-delà des prévisions. Les nouvelles technologies amènent une plus grande consommation et le taux de croissance ne baissera pas rapidement.

Q L'échec de la déréglementation en Californie retarde-t-elle la déréglementation ailleurs et est-ce toujours une avenue intéressante pour le Canada et le Québec ?

R M. Caillé : Au Québec, nous avons procédé à ce que nous voulions faire. Nous avons déréglementé la production et nous ayons dit, dans la même législation (loi 116), qu'il y aurait un bloc de 165 térawattheures d'énergie dite patrimoniale qui continuerait à être livrée aux consommateurs québécois au prix de 2,79 cents le kilowattheure, et ça pour toujours. Jusqu'au moment où la loi sera changée. Nous consommons 153 TWh. Au début 2005, seulement la demande additionnelle (au-delà du 165 TWh) sera livrée au prix du marché. Ce prix, aujourd'hui, se serait de 6,7 cents, aujourd'hui, ce serait de 8,7 cents. Cela créerait des augmentations tarifaires au Québec. Si nous pouvions maintenir la stabilité tarifaire,

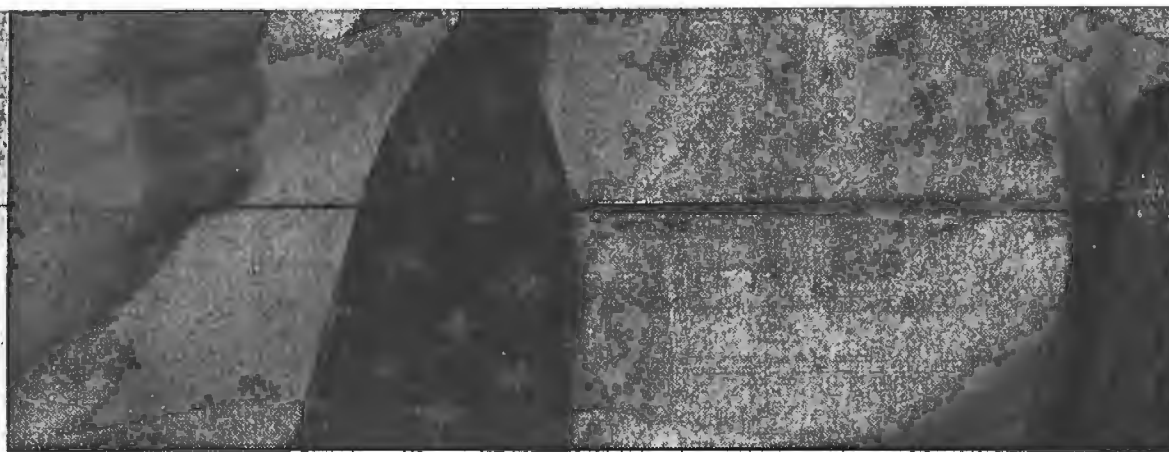


Photo PIERRE McCANN, La Presse ©

« C'est une très bonne nouvelle que le marché juste au sud, le marché de la première puissance économique mondiale, ait besoin d'énergie et que nous soyons en situation de pouvoir en produire 20 % de plus que nous en produisons déjà, soit 30 térawattheures de plus », dit André Caillé.

c'est parce que nous avons un gros bloc de 165 TWh qui reste stable. Ils n'ont pas fait ça aux États-Unis. Ils n'ont pas assuré la continuité. Au contraire, ils ont exigé la désintégration des entreprises entre production, transport et distribution. Changer tout un système comme celui-là quand tous et chacun sont clients, sans prévoir la continuité, c'est s'exposer à ce qui vient d'arriver. Surtout si, en même temps, l'offre n'a pas augmenté, même pas selon les prévisions, et que la demande augmente plus rapidement que les prévisions. C'est une recette pour avoir des problèmes ! Partout où l'équilibre est faible entre l'offre et la demande, vous êtes dans une situation critique.

Q La situation américaine a-t-elle incité Hydro-Québec à relancer plus rapidement ses projets ?

R M. Caillé : Non, honnêtement, ces projets étaient à l'ordre du jour d'Hydro-Québec. Tous ces projets sont à l'ordre du jour depuis le premier plan stratégique de 1998 (celui de 1998 à 2002), sans y être tous identifiés. Il y a trois seuls critères et ils ne changent pas : faut qu'ils soient économiquement faisables ; environnementalement acceptables et que nous ayons le support des communautés locales.

Q La croissance de la demande au Québec justifie-t-elle la relance de ces projets-là ?

R M. Caillé : Oui. Les besoins actuels et futurs du Québec sont ceux qui justifient ces projets. D'ici 2005-2007, les surplus que l'on a présentement vont être écoulés. Les exportations nettes avec les États-Unis vont être à zéro. Il y a des projets, le portefeuille de dix projets, qui vont commencer à arriver en production à partir de 2005. Au début, ce sera pour satisfaire nos propres besoins. Mais plus tard, supposons, parce que les dates restent à déterminer, que Gull Island, à Terre-Neuve (2011) et Eastmain-Rupert (2010-11), arrivent en pro-

duction, c'est 20 TWh. La croissance de consommation ici, c'est 2 TWh par année (1,5 % à 1,6 % de croissance). Si on laisse aller les chiòses, au bout de dix ans, il n'y a plus de surplus. Mais il y aura dix ans d'amortissement sur Eastmain-Rupert, donc une bonne partie des coûts va avoir été assumée déjà. L'essentiel de nos coûts sont les coûts de construction et c'est moins cher (construire maintenant) que de construire dix ans plus tard.

Q Ces projets vont-ils servir à attirer de grosses entreprises ?

R M. Caillé : Quel développement industriel voudra-t-on avoir pour le Québec dans le futur ? Je ne sais pas si ce sera encore des entreprises énergivores. Une croissance de consommation de 2 TWh par année exclut les grandes énergivores. Moi, je pense qu'on a des forces de vente : pas d'augmentation (de tarifs) supérieure à l'inflation ; pas de blackouts (pannes), ni de brownouts (délestages). Nous avons de l'énergie et nous pouvons offrir de bonnes conditions d'approvisionnement afin d'aller chercher des emplois. Plus il y a d'emplois par mégawatt, mieux c'est. Cela peut en valoir des grosses mais aussi des petites. Des grosses, on en a déjà beaucoup. On devrait attirer celles qui ont absolument besoin d'un bon service électrique et qui produisent plus d'emplois possibles pour que mégawatt vendu. Aujourd'hui, c'est vrai de dire qu'on n'a pas les permis pour produire ce qui est requis pour recevoir de grandes sociétés énergivores au Québec.

Q Si on multipliait les petites centrales hydroélectriques (de 50 mégawatts et moins), pourraient-elles satisfaire à la demande interne ou remplacer de grands projets ?

R M. Caillé : Non. Elles représentent un an de croissance. Une liste définitive de projets sera déterminée à l'automne, après consul-

tation. Par la suite, nous irons en appel d'offres sur les projets qui resteront sur la liste et nous n'avons pas l'obligation d'en prendre. Nous en prendrons si cela a du sens et au meilleur prix. Sinon, ce n'est pas réalisable. Si on peut faire un bénéfice en achetant cette énergie, en la stockant pour la revendre aux bonnes heures, c'est une situation qui est acceptable.

Q Des économies d'énergie additionnelles pourraient-elles permettre de retarder des projets ?

R M. Caillé : On sous-estime beaucoup ici l'effort fait par les Québécois pour réduire leur consommation d'énergie. Les Québécois s'achètent des appareils électroménagers de plus en plus efficaces. Ils s'achètent des lumières de plus en plus efficaces. Ils savent que l'énergie a une valeur et qu'il ne faut pas la gaspiller. Quand on revient trop souvent sur la même chose, ils nous trouvent arrogants. Beaucoup aussi a été fait au niveau des procédés industriels. Par exemple, épargner de l'énergie dans les pâtes et papiers, c'est à l'ordre du jour depuis une bonne vingtaine d'années. C'est évident qu'au Québec, on n'est pas particulièrement favorisé pour justifier des économies dû au fait que nos tarifs d'électricité sont bas. Ce n'est pas un facteur incitatif, c'est le moins qu'on puisse dire. Faut être réaliste. On ne peut pas avoir les tarifs les plus bas au monde et être les champions d'efficacité énergétique. Nous n'avons pas intérêt à vendre plus d'énergie que les gens devraient normalement en consommer ; pourquoi nous ferions ça si nous pouvons la vendre deux ou trois fois plus cher aux États-Unis. Hydro-Québec a tout intérêt à inciter les Québécois à ne pas gaspiller de l'énergie.

Q Quels sont les projets prioritaires parmi les 12 projets ?

R M. Caillé : Les 12 le sont. C'est ce que nous disons aux com-

clage, nous autres... Il s'agit de deux lignes à 735 kv.

Q Quels sont les investissements envisagés globalement, pour tous ces projets ?

R M. Caillé : De notre part, près de 9 milliards et 4 milliards de Terre-Neuve. Cette somme comprend les compensations qui seront versées aux autochtones.

Q Les compensations, à quel point deviennent-elles non rentables ?

R M. Caillé : Bien sûr qu'il y a un point où cela ne ferait plus de sens. Mais nous avons changé la façon dont on s'associe avec les communautés locales, autochtones et non autochtones. On parle de sociétés en commandite ou d'autres formules de partage des bénéfices. Quand on fait un projet, s'il y a des individus qui sont touchés très directement, ils doivent être compensés. Par exemple, si la ligne de trappe d'un chasseur Cri est inondée, c'est évident qu'il sera compensé parce qu'il perd son gagne-pain. Maintenant, quand on parle d'accord avec la communauté Cri dans son ensemble, c'est un partage des bénéfices au fur et à mesure qu'ils sont produits. Ainsi, cela touche aussi aux générations futures. C'est ce qui me semble le plus équitable pour tous. Il y a aussi les retombées économiques comme les contrats de construction qui sont accordés, le plus possible, à des entrepreneurs locaux. Dans l'appel d'offres d'un entrepreneur général, nous exigeons un contenu local. Cela l'oblige dans sa soumission à inclure celle de partenaires locaux.

Q Dans le nucléaire, outre la modernisation de Gentilly, envisage-t-on d'autres projets ?

R M. Caillé : Non.

Q Et dans le thermique, y a-t-il des projets en préparation ?

R M. Caillé : Je ne crois pas qu'on soit obligé de se tourner vers le thermique en 2025-2035. Maintenant, si on a un problème d'échéance avec nos projets, ce qui est déréglementé, c'est la demande additionnelle du distributeur (Hydro-Québec a été scindée en trois secteurs d'activité : producteur, transporteur et distributeur). À l'automne, le distributeur (qui achète l'électricité du producteur et l'achemine à la clientèle) va être en appel d'offres public pour assujettir des projets privés pour combler la demande en 2008. Ou est-ce que dit qu'il n'y aura pas quelque un pour faire de la cogénération ? Ainsi, il y a une partie de la demande québécoise qui pourrait être alimentée par du gaz naturel.